

L'étonnant consensus autour de l'intervention française au Mali

Par **Bérangère Rouppert**

15 janvier 2013

Résumé

L'opération française « Serval » au Mali en a surpris plus d'un et pour cause : rien ne laissait présager une telle tournure des événements après une longue année de négociations multilatérales empreintes d'une prudence diplomatique et militaire sacralisée à l'extrême. Pourtant, rares sont les commentaires qui remettent en question la décision française ; au contraire, elle est plutôt bien accueillie par les acteurs internationaux qui se sont empressés d'afficher leur soutien au gouvernement français. Cette note tente d'apporter un éclairage sur des points qui risqueraient d'être soulevés dans les jours ou semaines à venir.

Mots clés : Sahel, Mali, France, groupes islamistes, Conseil de sécurité, légitimité, légalité.

Abstract

The surprising consensus on the French intervention in Mali

Many have been surprised by the French operation "Serval" in Mali and for good reasons: there was no indication of such a turn of events after a long year of multilateral negotiations characterized by a diplomatic and military cautiousness which were made extremely sacred. Yet few comments are currently questioning the French decision. On the contrary, it is rather well received by international actors who were eager to show their support to the French government. This paper attempts to shed light on issues that might be raised in the coming days or weeks.

Keywords : Sahel, Mali, France, Islamist groups, Security Council, legitimacy, legality

Citation :

ROUPPERT, Bérangère, *L'étonnant consensus autour de l'intervention française au Mali*, Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2013, Bruxelles.

URL : <http://www.grip.org/fr/node/780>



Introduction

Depuis vendredi 11 janvier 2013, il y a comme un vent de surréalisme qui souffle sur l'actualité malienne, ou plutôt sur les commentaires politiques et journalistiques relatifs à l'intervention militaire française aux côtés des forces armées du Mali. L'action française en a surpris plus d'un et pour cause : rien ne laissait présager une telle tournure des événements après une longue année de négociations multilatérales empreintes d'une prudence diplomatique et militaire sacralisée à l'extrême. Pourtant, rares sont les commentaires qui remettent en question la décision française ; au contraire, elle est plutôt bien accueillie par les acteurs internationaux qui se sont empressés d'afficher leur soutien au gouvernement français. Cette note tente d'apporter un éclairage sur des points qui risqueraient d'être soulevés dans les jours ou semaines à venir.

1. Qui soutient la France ?

Si Européens et Américains soutiennent l'action de la France, il ne se trouve personne pour venir la soutenir par l'envoi de troupes au sol : les Britanniques, les Danois, les Allemands (et peut-être les Belges ?) ont décidé d'envoyer des avions de transport et un soutien logistique (voire aussi médical)¹ mais personne ne parle d'envoyer des militaires autres que ceux prévus pour la formation des forces armées maliennes dans le cadre de EUTM Mali et pour la mission de protection de ces formateurs ; les Américains auraient aidé techniquement les Français² mais laissent encore en suspens la question d'un soutien à l'opération par ses drones tandis que les Européens n'enverront pas de militaires combattre les islamistes. La France est seule combattante, aux côtés des forces « amies » maliennes en attendant l'arrivée des contingents ouest-africains : pour l'instant, il s'agit donc bel et bien d'une opération bilatérale franco-malienne.

2. Qu'en est-il de la légalité et de la légitimité de l'action française ?

Le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) a fait preuve d'une très grande prudence face à la situation que traversait le Mali depuis le début de l'année 2012 et a privilégié une résolution africaine de cette crise. Le CSNU a en effet pris le soin de multiplier les résolutions, tout en demandant des gages aux acteurs en première ligne : une planification opérationnelle détaillée à la CEDEAO et une feuille de route politique aux Maliens. Il est légitime de se demander à quoi aurait servi cette année de négociations multilatérales, de recherches de consensus, de prudence diplomatique et militaire si subitement une opération bilatérale est privilégiée. À moins que cette intervention soit justement le signe d'un échec de la stratégie initiale visant à accroître la menace d'une intervention internationale pour pousser certains éléments islamistes à des négociations³.

1. GROS-VERHEYDE, Nicolas. « Opération Serval. Un C130 danois au Mali. Une aide logistique allemande... Et la Belgique ». 14 janvier 2013.

2. GROS-VERHEYDE, Nicolas. « Mali. Pas de militaires européens engagés aux côtés des Français ». 12 janvier 2013.

3. Nous avons envisagé dans un premier temps que les déclarations politiques d'Ansar Eddine début janvier 2013 suivies par la descente d'islamistes vers le Sud du pays s'inscrivaient dans le cadre de la stratégie de négociations : il s'agissait pour Ansar Eddine de durcir le ton et d'arriver fort de sa puissance militaire ; mais Bamako avait tout intérêt à résister pour ne pas céder ni sur son modèle constitutionnel, ni sur son intégrité territoriale et pour montrer à la Communauté internationale sa détermination à chasser les islamistes du nord de son territoire.

Malgré tout, ce n'est pas parce que la réponse collective a tardé à venir et que les négociations ont été mises en difficulté par les déclarations politiques de l'un des groupes islamistes que la précipitation doit devenir le mot d'ordre, et de surcroît sous forme d'une intervention militaire négociée en bilatéral.

Passée la surprise, ce qui apparaissait initialement comme un coup d'arrêt au danger islamiste et recueillait l'assentiment du plus grand nombre, risque, avec un peu de recul, d'être perçu différemment : le consensus risque de s'effriter, la question de la légitimité de se poser et les accusations de néo-colonialisme de fleurir. À juste titre car la France n'a pas attendu ses partenaires africains et occidentaux, profitant de l'ambiguïté de la résolution 2085 du CSNU et de la demande du président malien par intérim⁴. En effet, la résolution 2085 « demande aux États membres, y compris ceux de la région du Sahel, de fournir des contingents à la MISMA pour lui donner les moyens de s'acquitter de son mandat » (§13) et oriente tout appui potentiel des États membres vers un soutien *dans le cadre de la MISMA* ; or, la France ne se place pas dans ce cadre-ci puisqu'elle agit en bilatéral. L'arrivée précipitée des contingents ouest-africains et du général nigérian commandant la MISMA pourrait être interprétée comme la construction d'une légitimation *a posteriori*, faisant de la France une composante à part entière de l'intervention sous commandement africain.

En outre, l'on peut également s'interroger sur la légitimité à accorder à l'action française. En effet, celle-ci est la réponse à une demande émise par un exécutif dont la légitimité est mise en question non seulement par une partie de la population⁵ mais également par les faits politiques eux-mêmes. Depuis le coup d'État du 22 mars 2012, la constitutionnalité de l'accord-cadre suivant lequel s'organise la vie politique malienne est questionnable puisqu'il s'agit d'un accord signé entre une organisation régionale et une junte arrivée au pouvoir par un coup d'État. De plus, on ignore la valeur juridique de cet accord, qui semble aller à l'encontre de la Constitution puisqu'il prévoit de prolonger le mandat du Parlement au-delà du délai des 40 jours prévus par la Constitution pour organiser des élections. En outre, fin avril 2012, la CEDEAO a décidé de maintenir dans sa position le président par intérim au-delà du délai des 40 jours prévus, pourtant là aussi, par la Constitution malienne. Par ailleurs, le Premier ministre de la transition a été « démissionné » à la mi-décembre par les militaires putschistes du 22 mars, montrant l'emprise de l'institution militaire sur le pouvoir civil. Dans un tel vide institutionnel, il est possible de s'interroger sur la légitimité du président Traoré à faire cette demande au nom du peuple malien.

3. Quels sont les motifs de l'engagement militaire français précipité aux côtés des troupes maliennes ?

Pourquoi le Mali et pas la République centrafricaine qui pourtant a demandé « le secours de la République française »⁶ ?⁷ Peut-on raisonnablement croire que la menace islamiste puisse à elle

4. « Mali. Le président demande l'aide militaire de la France ». *Le Nouvel Observateur*. 11 janvier 2013.

5. Des manifestations depuis la fin décembre 2012 demandent la démission du président Diounounda Traoré.

6. « Centrafrique. Bangui demande l'aide de la France, Hollande décline ». *Ouest-France*. 27 décembre 2012.

7. La France a avancé le fait qu'il n'était pas légitime d'intervenir sans un mandat de l'ONU, qu'elle n'avait pas vocation à « protéger un régime » mais ses ressortissants. Pourtant au Mali, les ressortissants semblent passer au second plan même si le ministre de la Défense affirme le contraire : selon un responsable militaire à Bamako, « la sécurisation des ressortissants n'est pas notre priorité ». In « L'opération militaire française entre dans une nouvelle phase ». *RFI*, 14 janvier 2013.



Discours de Gérard Araud,
représentant permanent de la
France auprès des Nations unies le
14 janvier 2013

seule engager autant de moyens militaires français et mériter un pari politique aussi risqué pour le président français ? Mais d'ailleurs, quelle est l'ampleur de la menace représentée par la mouvance jihadiste internationale pour le Sahel, l'Afrique de l'Ouest, l'UE et la France ? Celle-ci est présente dans la région depuis les années 2000, sans que jusque-là l'impérieuse nécessité d'une action militaire française ne se soit faite ressentir. En outre, le doute sur la raison officielle de cette intervention est d'autant plus permis que le recrutement d'islamistes au nord-Mali ces derniers mois a surtout été une question d'opportunisme économique et social, et non pas une adhésion aveugle à des idéaux religieux qu'ils ne partagent pas ou peu : de là, il est possible d'imaginer que des négociations politiques auraient pu faire renoncer un grand nombre d'entre eux à la violence armée. Il est donc difficile de savoir si le risque de sanctuarisation du Mali, qui se serait accentuée depuis la fin du conflit libyen, est avéré ou extrapolé.

Quelles raisons alors derrière cette précipitation ? La capitale Bamako aurait-elle pu tomber « en quelques jours » comme l'a assuré le ministre français de la Défense ?⁸ La France voit-elle, dans le sous-sol malien toujours inexploré, de nouvelles possibilités pour ces grandes entreprises du secteur énergétique ? À moins que ce ne soit la situation du Mali comme « porte du riche Niger » où les intérêts économiques et énergétiques de la France sont considérables ? Autant de flous que le temps permettra peut-être de dissiper.

4. Quelles perspectives pour la suite de cette intervention et quelles conséquences ?

Alors que Romano Prodi, envoyé spécial des Nations unies pour le Sahel, avait parlé fin novembre d'une intervention de la MISMA possible qu'en septembre 2013⁹ en raison des préparatifs qu'elle nécessitait, il semblerait qu'un mois et demi plus tard, cette annonce ne soit plus d'actualité et que désormais tout soit possible en un temps très court. Pourtant, aucune des préoccupations d'alors ne semble résolue : formation et équipements des forces armées maliennes, préparation des bataillons africains devant participer à l'opération, organisation de la conférence des donateurs pour financer l'opération, préparation d'une feuille de route politique, négociations politiques... autant de questions qui restent en suspens. Dans ces conditions, l'on peut s'interroger sur les capacités de la MISMA en général, et des forces armées maliennes en particulier, à affronter des groupes islamistes expérimentés et très bien équipés. Par conséquent, un soutien continu de même intensité, et donc en première ligne, de la part des troupes françaises pourrait être nécessaire ; ce qui ne semblait pas être prévu initialement.

Par ailleurs, les propos du ministre français des Affaires étrangères selon lesquels l'opération est une question de « quelques semaines »¹⁰ laissent perplexe... et rappellent ce que l'on disait en 2001 de l'intervention en Afghanistan ou en 2003 de l'intervention en Irak. En effet, chasser les

8. « La France bombarde les islamistes dans le nord-Mali ». *Le Point*. 14 janvier 2013.

9. « Nord-Mali : une intervention pas possible avant septembre 2013, selon Romano Prodi ». *Jeune Afrique*. 20 novembre 2012.

10. « Laurent Fabius : « Bloquer les terroristes au Mali, c'est fait! » ». *La Libre*. 13 janvier 2013.

Talibans de Kaboul et Saddam Hussein de Bagdad n'a pris que peu de temps (deux mois pour les premiers et à peine un mois pour le second), contrairement à la pacification et à la stabilisation, qui dix ans après, demeurent des « vœux pieux ». N'y a-t-il pas un risque de se retrouver face à la même situation au Mali ? Chasser les islamistes des trois grandes villes du nord (Gao, Kidal et Tombouctou) à grands renforts de bombardements aériens peut en effet ne prendre que « quelques semaines » ; en revanche, s'assurer que les combattants ne reviennent pas et ne tentent pas à nouveau de s'emparer des territoires du nord-Mali, s'inscrit dans la longue durée. Dans ces conditions, il n'est pas certain que l'opération ne dure que quelques semaines et le risque d'enlèvement, sur fond de guerre asymétrique, se profile à l'horizon.

Parallèlement, des questions propres à la politique interne de la France se posent également, notamment celle de l'adéquation entre le discours du président français et ses actes. La France a toujours fait le choix de négocier lorsque ses ressortissants étaient enlevés. Une intervention française au nord-Mali ne risque-t-elle pas de mettre en péril la vie des sept otages français et, par là-même de décrédibiliser le discours français à ce sujet ? Par ailleurs, où est passé le discours de Dakar d'octobre 2012 selon lequel le président français estimait que « le temps de la « Françafrique » est révolu : il y a la France, il y a l'Afrique, il y a le partenariat entre la France et l'Afrique, avec des relations fondées sur le respect, la clarté et la solidarité » ?¹¹ L'on ne peut écarter le risque que l'intervention française dans une ancienne colonie, bien qu'avalisée par de nombreux acteurs et demandée expressément par le président malien, ne serve la cause des groupes islamistes et n'entraîne une mobilisation de nouvelles recrues séduites par les thèmes de la lutte contre l'ancienne puissance coloniale et, plus largement, de la lutte contre l'Occident.

* * *



Bérangère Rouppert est chargée de recherche au GRIP et auteure de plusieurs Rapports et Notes d'Analyses du GRIP sur les questions de sécurité et de défense. Ses travaux se concentrent actuellement sur l'Afrique de l'Ouest et la bande sahélienne.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < www.grip.org >